



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2026 - 68

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du conseil
municipal : 13 juillet 2026

**OBJET : BAIL SAS LE FORNALI –
REMISE GRACIEUSE DE LOYERS**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt et un
juillet, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Monsieur Jérôme TRONCHON,
maire,*

**PRÉSENTS : PARIS A. MORAND F.
BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F.
CHANTELOT C. BILLARD G. LAFFONT
V. MOUTHON S. CONSTANTIN V. DE
GELDER M. GEROUDETA. VIRGILI J.
RODRIGUES LAURO D. RENAULT A.
CHANTELOT L. RACINE FREIXENET M.,
VEYRAT V.**

**EXCUSÉS : PLEynet J.P. « pouvoir à
RODRIGUES LAURO D. » GAZARYAN E.
« pouvoir à PARIS A. » BALBO A. GUY E.
« pouvoir à VEYRAT V. »**

Est élue secrétaire de la séance : BAARSCH C.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le bail signé avec la SAS « LE FORNALI » le 23 mai 2022 pour l'exploitation de son activité de « boulangerie, pâtisserie, confiserie, viennoiserie, chocolat, glaces, snacking, restauration rapide à emporter, vente de boissons ».

Après avoir notifié à la commune sa cessation d'activité, la SAS LE FORNALI sollicite une remise gracieuse des loyers pour une durée de trois mois, à compter du 1^{er} juillet 2026, dans l'attente de la finalisation de la vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

REFUSE d'exonérer la SAS « LE FORNALI » de trois mois de loyer, juillet, août et septembre 2026, d'un montant respectif de 972,32 €, soit un total de 2 916,96 € ;

CHARGE Monsieur le maire de la mise en œuvre de la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 23/07/2026

Reçu en préfecture le 23/07/2026

Publié le 24/07/2026

ID : 074-217400704-20260721-D2026-08-DE



AUTORISE Monsieur le maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire

Chantal BAARSCH

Le maire

Jérôme TRONCHON

